# THEORIE DE CHANGEMENT

Le programme d’extension du projet « Renforcement de la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et jeunes au Bénin » capitalisera sur l’expérience en cours pour accélérer la lutte contre les violations des droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescentes et jeunes. Ces violations se traduisent par une fécondité précoce et élevée chez les adolescentes de 15 – 19 ans, chiffrée en 2014 à 94 naissances vivantes pour mille femmes au plan national, à 128 pour mille dans le département de l’Alibori, et 110 pour mille dans l’Atacora, ainsi d’une mortalité maternelle élevée.

Le programme cible à l’horizon 2023, près d’un million d’adolescent(e)s et jeunes dont au moins 877 000 dans les onze (11) communes d’intervention, et le reste dans les autres communes des départements de l’Atacora et de l’Atlantique qui bénéficieront de l’éducation à la santé sexuelle en milieu scolaire.

## Les problèmes prioritaires

De l’analyse du contexte, les problèmes prioritaires qui ressortent sont :

* Taux de fécondité des adolescentes et jeunes très élevé ;
* Manque d’accès à l’information de qualité en Santé Sexuelle et Reproductive des adolescent(e)s et jeunes (SSRAJ),
* Insuffisance de services de contraception ;
* Insuffisance de coordination nationale et locale des interventions de la SRAJ ;

## L'objectif général et les résultats

***L'objectif général***

Réaliser les droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et jeunes du Bénin à travers l’accroissement de la disponibilité, de l’accessibilité et de l’utilisation des informations et services adaptés à ce groupe d'âge.

###

***Les résultats***

Les résultats retenus pour le programme sont les suivants**:**

**R1**. D’ici 2023, au moins 877.000 adolescent(e)s et jeunes ont bénéficié d’un programme d’éducation à la santé sexuelle dans 1272 établissements primaires publics et secondaires publics/privés, dans les 2 écoles de formation initiales des sages- femmes et des infirmiers infirmières de santé et dans les communautés des 11 communes d’intervention du programme[[1]](#footnote-1);

**R2**. D’ici 2023, 877.000 adolescent(e)s et jeunes ont accès à l'information et aux services de SSRAJ de qualité dans les zones d’intervention du programme[[2]](#footnote-2);

**R3.** D’ici 2023, La planification, la coordination sectorielle et le suivi / évaluation du programme sont améliorées au niveau des ministères en charge : de l’éducation maternel et primaire, des enseignements secondaire et supérieur, de la santé, des affaires sociales et des collectivités locales avec l’implication des associations de jeunes.

## Les hypothèses

Les hypothèses qui sous-tendent la théorie de changement sont énoncées comme suit :

* Cadre institutionnel ESS : le Benin respecte son engagement et met en œuvre l’ESS avec l'appui de l’UNFPA ;
* Les normes sociales et culturelles se transforment positivement vis-à-vis du respect des droits à la santé sexuelle et reproductive des adolescent(e)s et jeunes ;
* Gratuité des méthodes contraceptives : le Bénin respecte son engagement et exempte les bénéficiaires des coûts directs des méthodes contraceptives, surtout pour les jeunes filles, grâce aux initiatives de plaidoyer impliquant fortement l’UNFPA et les organisations de jeunes et la coalition des OSC pour la PF,

Engagement des parents/communautés : les communautés comprennent les avantages de l’ESS pour la réduction des grossesses non désirées

1. Zone d'intervention ESS: 354 établissements secondaires publics et privés ( y inclus les lycées des filles et les écoles militaires) et dans les communautés des 11 communes d’intervention du projet (AS, 2KP, BNK, KGS et MK). [↑](#footnote-ref-1)
2. Etablissements d'interventions services SRAJ: 918 écoles primaires,

354 établissements secondaires publics et privés et dans les communautés des 11 communes d’intervention du projet (AS, 2KP, BNK, KGS et MK) [↑](#footnote-ref-2)